



**Pour diffusion immédiate
CODE CNW 01 +
Médias ethniques**

Grippe A(H1N1)

LE GUIDE AUTOSOINS, À CONSERVER, À CONSULTER!

**Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire,
pour protéger votre santé et la santé des autres**

Québec, le 15 octobre 2009 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a procédé aujourd'hui au lancement officiel du Guide autosoins qui sera envoyé par la poste, à compter du 26 octobre prochain, dans chaque foyer québécois. « Le Guide autosoins permettra de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la grippe, de prendre soin de soi si on est malade, de donner les soins de base à son entourage et de savoir quand et qui consulter si on a besoin de soins ou de services. J'invite toute la population à le conserver précieusement et à le consulter », a insisté le docteur Bolduc.

À l'occasion de ce lancement, le ministre était accompagné du directeur de la protection de la santé publique, le docteur Horacio Arruda, d'une représentante de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la docteure Yolaine Galarneau, ainsi que du coordonnateur gouvernemental en sécurité civile, monsieur Michel C. Doré.

En conformité avec le Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza – *Mission santé*, le MSSS a adopté une stratégie de communication ambitieuse dans le but d'outiller l'ensemble de la population québécoise pour faire face à la grippe A(H1N1). Le Guide autosoins a été identifié comme l'un des moyens privilégiés pour y parvenir. Ainsi, un groupe d'experts a participé à l'élaboration de cet outil qui vise à accompagner tous les Québécois et toutes les Québécoises à travers les différentes étapes de la pandémie, pour qu'ils soient en mesure de prendre les meilleures décisions possible pour leur santé et celle de leurs proches.

Du 19 octobre au 1^{er} novembre 2009, le Guide autosoins fera l'objet d'une campagne d'information dont les moyens de communication privilégiés seront notamment la radio et différents journaux quotidiens et hebdomadaires. De plus, le Guide est disponible, dès aujourd'hui, dans le site gouvernemental www.pandemiequebec.gouv.gc.ca. Ce même site proposera d'autres versions du document, adaptées à différentes clientèles comme les personnes sourdes ou malentendantes et les personnes non voyantes. Il sera également possible d'en obtenir un exemplaire dans les milieux de soins et dans les bureaux de Services Québec.

« Il se dit énormément de choses au sujet de la grippe A(H1N1). Il y a toutes sortes d'informations qui circulent dans les médias et dans Internet. Rappelons qu'en plus du Guide autosoins, le gouvernement a mis en place le site Internet www.pandemiequebec.gouv.qc.ca pour transmettre à la population de nombreux renseignements portant notamment sur la prévention, les symptômes et les mesures de protection contre la grippe A(H1N1). La ligne téléphonique de Services Québec, au numéro unique 644-4545, accessible par les indicatifs régionaux 418 et 514 ou, sans frais, par le 1 877, constitue également une porte d'entrée gouvernementale pour des questions touchant la pandémie. Assurez-vous d'aller chercher les plus récentes informations disponibles, c'est aussi votre responsabilité », a déclaré le ministre Bolduc.

M. Michel C. Doré rappelle que les membres de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) travaillent en collégialité afin que les informations pertinentes soient disponibles pour la population au fur et à mesure que la situation de la grippe A(H1N1) évolue. Depuis avril dernier, l'identification et la promotion des sources officielles de renseignements pour les citoyens ont guidé la stratégie de communication qui a été adoptée par l'ensemble des partenaires. « Dans les prochaines semaines, en raison de l'anticipation d'une seconde vague plus virulente, de la campagne de vaccination qui va s'amorcer bientôt, et compte tenu des conséquences potentielles que tout cela peut générer dans la vie quotidienne de la population, le moment est maintenant opportun pour mettre en place une stratégie régionale à l'image de celle pratiquée jusqu'à maintenant au niveau national. C'est pourquoi, dans chacune des régions du Québec, les organisations régionales de sécurité civile (ORSC) offriront un soutien au réseau de la santé et coordonneront l'ensemble des efforts gouvernementaux mis de l'avant pour être en mesure de répondre aux impératifs générés par la pandémie », a conclu le coordonnateur gouvernemental.

– 30 –

Renseignements :

Marie-Ève Bédard
Attachée de presse du ministre de la Santé
et des Services sociaux
Téléphone : 418 266-7171

Dominique Breton
Relations de presse
Ministère de la Santé et des Services
sociaux
Téléphone : 418 266-8914

Claude Bélanger
Mission « Communication »
Téléphone : 418 528-1666
claud.belanger@servicesquebec.gouv.qc.ca
www.servicesquebec.gouv.qc.ca